



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Montréal, le 5 juin 2014

Jusqu'où peut-on réduire encore les services en déficience intellectuelle ?

L'Association du Québec pour l'intégration sociale s'inquiète des répercussions du dernier budget du gouvernement de Monsieur Couillard

Monsieur le Premier Ministre,

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) s'inquiète des répercussions concrètes du budget déposé hier par votre gouvernement. Le fil conducteur entre les mots «réduction des coûts», «compressions», «coupures», «gel global des effectifs» nous fait craindre le pire pour les personnes que nous représentons, soit celles qui vivent avec une déficience intellectuelle et leur famille.

Nous sommes très préoccupés car déjà, force est de constater que les familles que nous représentons sont loin d'avoir le soutien optimal pour s'occuper et favoriser le plein potentiel de leurs enfants.

Est-il normal Monsieur Couillard qu'on ne puisse offrir aucun service à une mère qui vient d'avoir un enfant porteur d'une trisomie et qu'on lui mentionne qu'elle ne pourra avoir accès à aucune expertise avant au moins 18 à 24 mois? **Non.**

Est-il pensable Monsieur Couillard que de jeunes enfants ayant des besoins très spécialisés ne puissent avoir le support d'un ergothérapeute alors que le besoin est nommé et bien connu? **Non.**

Est-il acceptable Monsieur Couillard que des parents soient laissés à eux-mêmes, sans autre possibilité que de recourir au secteur privé, lorsqu'ils le peuvent, pour supporter leur enfant avec toutes les répercussions financières que l'on connaît sur ces familles? **Non.**

Est-il concevable Monsieur Couillard que des jeunes adultes de plus de 21 ans, se retrouvent sans occupation après leur parcours scolaire ou bien que des activités socioprofessionnelles soient interrompues dans certaines régions obligeant des parents à cesser de travailler ou bien, à faire de multiples démarches afin de dénicher une activité intéressante évitant ainsi que leur enfant soit contraint à se bercer toute la journée devant leur écran de télévision? **Non.**

C'est pourtant déjà la réalité que vivent les parents d'un enfant ayant une déficience intellectuelle au Québec en 2014. Ce que l'on voit poindre à l'horizon n'a rien pour nous convaincre que les choses changeront. Nous anticipons même que toutes ces compressions se feront, une fois de plus, sur le dos de gens qui sont déjà à bout de souffle et qui ne pourront pas participer socialement au bien-être collectif.

Nous rappelons à votre bon souvenir que dans une correspondance datée du 18 août 2003, alors que vous étiez ministre de la Santé et des Services sociaux, vous nous mentionniez que «Malheureusement, l'impasse budgétaire de 4,3 milliards de dollars à laquelle le gouvernement libéral a été confronté à son arrivée au pouvoir ne nous a pas permis d'investir davantage cette année dans la secteur de la déficience intellectuelle.» Il est vrai que les parents d'enfant ayant une déficience intellectuelle sont reconnus pour leur patience mais sachez que celle-ci a ses limites! Plus de 11 ans sont passés et force est de constater que nous ne sommes pas encore dans vos priorités.

Monsieur Couillard, le milieu de la déficience intellectuelle a déjà trop souvent passé bon dernier dans les priorités du gouvernement libéral de votre prédécesseur. Le temps est venu de considérer ces parents qui sont aussi des payeurs de taxes et qui eux aussi, votent à chaque élection!

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a été créée en 1951 par des parents qui avaient à cœur le bien-être et la sécurité de leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. L'AQIS regroupe plus de 80 associations sur l'ensemble du territoire québécois. Elle a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

- 30 -

Source : Anik Larose
Conseillère aux communications, AQIS
alarose@aqis-iqdi.qc.ca
514 725-7245 poste 28